



*Sapeurs-Pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de*  
**COLLONGES**

**2024**



# NOUS AVONS FAIT **DON** DE NOTRE VIE.



Aurélien Dierthy/ODP-FNSPF

Faites un **DON**  
pour les **1588** orphelins  
de sapeurs-pompiers

**D**epuis 97 ans, l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide de sapeurs-pompiers de France (ODP) est aux côtés des orphelins et des familles dont le parent sapeur-pompier est décédé en ou hors service commandé.

Quotidiennement, elle s'efforce de leur apporter un Soutien moral et matériel, encourager la lecture, faciliter la poursuite des études, donner l'accès aux outils informatiques, améliorer les conditions de vie des pupilles, permettre aux enfants et à leur famille de partir en vacances...

Le soutien indéfectible des sapeurs-pompiers, des partenaires et des donateurs nous permet d'accompagner ces enfants et adolescents du jour du drame jusqu'à leur entrée dans la vie active voire tout au long de leur vie, mais également de développer de nouvelles actions et de les élargir à de nouveaux bénéficiaires.

L'ODP soutient aussi les sapeurs-pompiers (actifs et anciens, les PATS et les JSP) rencontrant des difficultés telles que le handicap, le chômage ou encore une maladie grave et les orphelins dont le conjoint ou parent sapeur-pompier est décédé.

Pour pouvoir continuer à tenir nos engagements envers ces enfants et leur famille, nous avons besoin de votre soutien ! En leur nom, nous vous disons MERCI !!!

**Jean-Paul Bosland**  
Président de l'ODP



Je souhaite soutenir l'ODP dans ses actions auprès des orphelins et des sapeurs-pompiers et fais un don, par chèque à l'ordre de l'ODP, d'un montant de :

20€     50€     100€     autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir une documentation sur l'association.

**Vous pouvez également faire votre don sur Internet : [www.oeuvredespupilles.fr](http://www.oeuvredespupilles.fr)**

**En faisant un don à l'ODP, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Un don de 50 euros ne vous coûte réellement que 33 euros.**

**Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France**  
32, rue Bréguet - 75011 PARIS - Tél. : 01 49 23 18 18

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'ODP. Elles sont destinées à l'ODP et aux tiers mandatés par l'ODP à des fins de gestion interne, pour répondre à votre demande ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. L'ODP s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Conformément à la loi "Informatique et libertés" et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant l'œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France - 32 rue Bréguet, 75011 PARIS Tél. : 01 49 23 18 18.



Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide  
de sapeurs-pompiers de France est reconnue  
d'utilité publique





# JANVIER

L	1	<b>Jour de l'an</b>	
M	2	Basile	
M	3	Geneviève	
J	4	☾ Odilon	01
V	5	Edouard	
S	6	Epiphanie	
D	7	<b>Raymond</b>	
L	8	Lucien	
M	9	Alix	
M	10	Guillaume	
J	11	☾ Paulin	02
V	12	Tatiana	
S	13	Yvette	
D	14	<b>Nina</b>	
L	15	Rémi	
M	16	Marcel	
M	17	Roseline	
J	18	☾ Prisca	03
V	19	Marius	
S	20	Sébastien	
D	21	<b>Agnès</b>	
L	22	Vincent	
M	23	Barnard	
M	24	Fr. de Sales	
J	25	☾ Conv. S. Paul	04
V	26	Paule	
S	27	Angèle	
D	28	<b>Th. d'Aquin</b>	
L	29	Gildas	
M	30	Martine	
M	31	Marcelle	

☾ Pleine lune ☽ Nouvelle lune ☾ Premier quartier ☽ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



## NOTES





# FÉVRIER

J	1	<i>Ella</i>	05
V	2	☾ <i>Chandeleur</i>	
S	3	<i>Blaise</i>	
D	4	<i>Véronique</i>	
L	5	<i>Agathe</i>	
M	6	<i>Gaston</i>	
M	7	<i>Eugénie</i>	
J	8	<i>Jacqueline</i>	06
V	9	☾ <i>Apolline</i>	
S	10	<i>Arnaud</i>	
D	11	<i>N.-D. Lourdes</i>	
L	12	<i>Félix</i>	
M	13	<i>Mardi Gras</i>	
M	14	<i>Valentin / Cendres</i>	
J	15	<i>Claude</i>	07
V	16	☾ <i>Julienne</i>	
S	17	<i>Alexis</i>	
D	18	<i>Bernadette</i>	
L	19	<i>Gabin</i>	
M	20	<i>Aimée</i>	
M	21	<i>Damien</i>	
J	22	<i>Isabelle</i>	08
V	23	<i>Lazare</i>	
S	24	☾ <i>Modeste</i>	
D	25	<i>Roméo</i>	
L	26	<i>Nestor</i>	
M	27	<i>Honorine</i>	
M	28	<i>Romain</i>	
J	29	<i>Auguste</i>	09

Dates des congés scolaires données sous réserve de modifications ultérieures

■ ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

■ ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

■ ZONE C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

☾ Pleine lune ☾ Nouvelle lune ☾ Premier quartier ☾ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



## NOTES



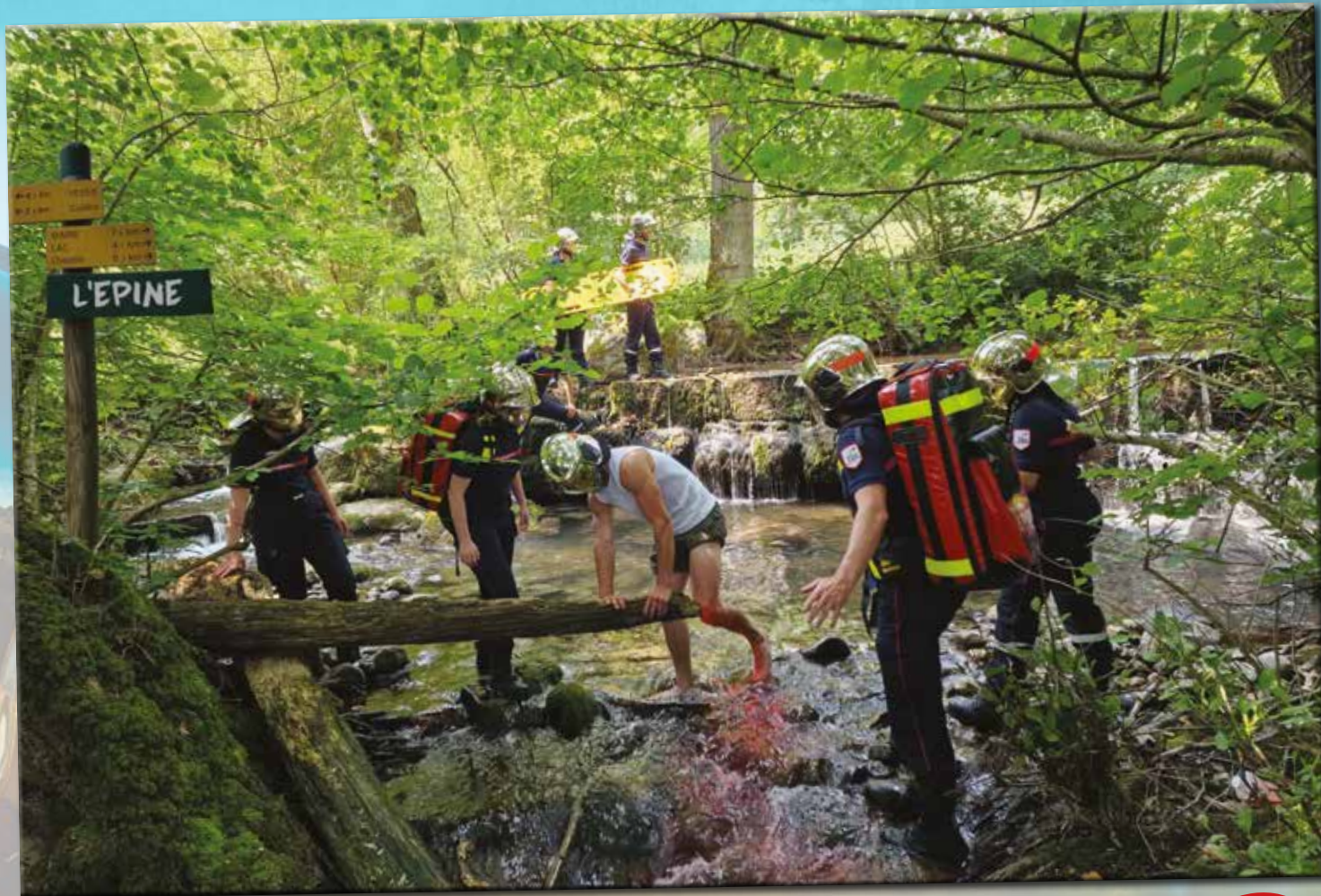


# MARS

V	1	Aubin	
S	2	Ch. le Bon	
D	3	☾ Fête des Grands-Mères	
L	4	Casimir	
M	5	Olive	
M	6	Colette	
J	7	Félicité	10
V	8	Jean de Dieu	
S	9	Françoise	
D	10	☼ Vivien	
L	11	Rosine	
M	12	Justine	
M	13	Rodrigue	
J	14	Mathilde	11
V	15	Louise	
S	16	Bénédicte	
D	17	☼ Patrick	
L	18	Cyrille	
M	19	Joseph	
M	20	Printemps	
J	21	Clémence	12
V	22	Léa	
S	23	Victorien	
D	24	Rameaux	
L	25	☼ Humbert	
M	26	Larissa	
M	27	Habib	
J	28	Gontran	13
V	29	Vendredi Saint	
S	30	Amédée	
D	31	Pâques	

☼ Pleine lune ☾ Nouvelle lune ☽ Premier quartier ☽ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



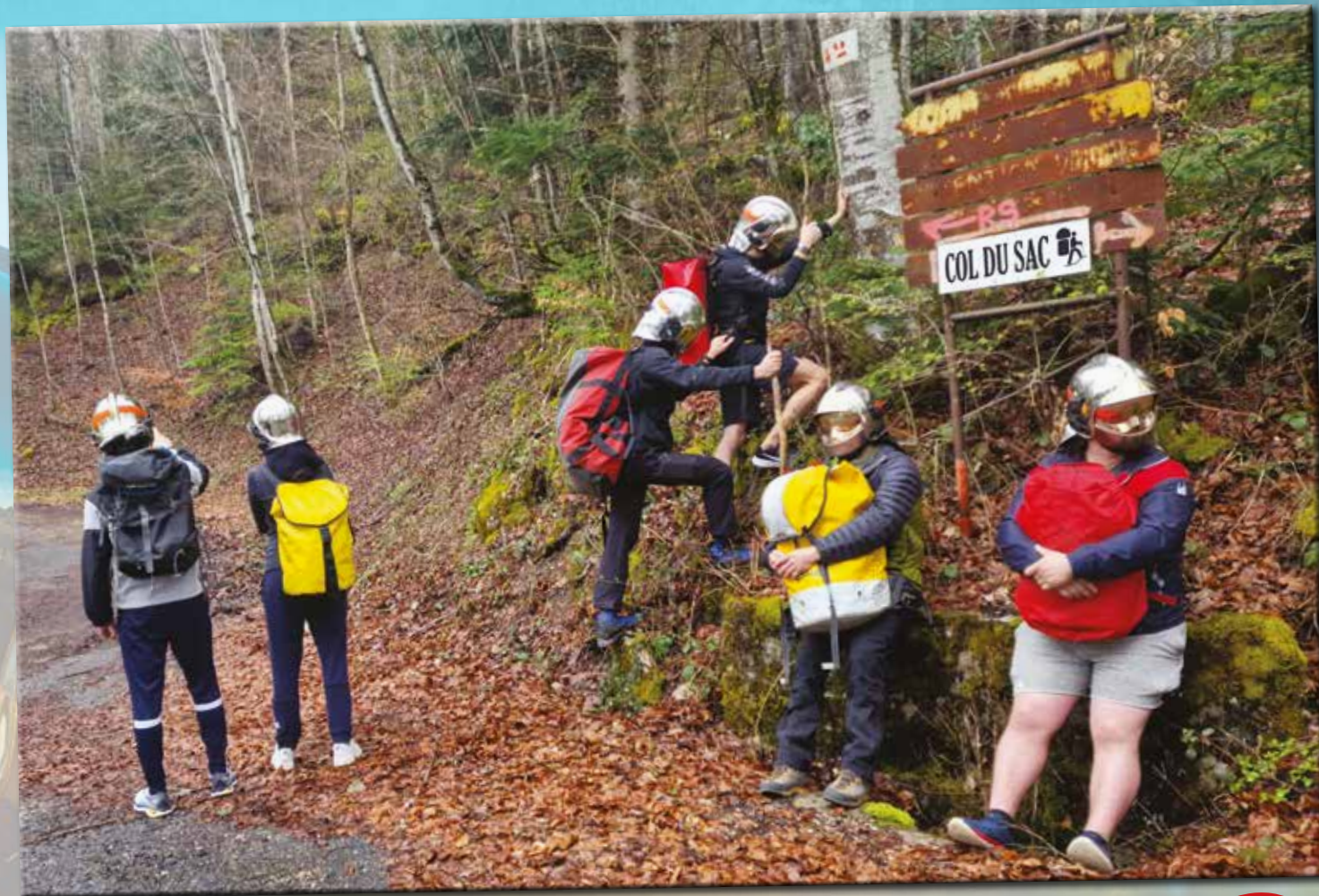
## NOTES





# AVRIL

L	1	<b>Lundi de Pâques</b>	
M	2	☾ <b>Sandrine</b>	
M	3	<b>Richard</b>	
J	4	<b>Isidore</b>	14
V	5	<b>Irène</b>	
S	6	<b>Marcellin</b>	
D	7	<b>J-B. de la Salle</b>	
L	8	☾ <b>Annonciation</b>	
M	9	<b>Gautier</b>	
M	10	<b>Fulbert</b>	
J	11	<b>Stanislas</b>	15
V	12	<b>Jules</b>	
S	13	<b>Ida</b>	
D	14	<b>Maxime</b>	
L	15	☾ <b>Paterne</b>	
M	16	<b>Benoît-Joseph</b>	
M	17	<b>Anicet</b>	
J	18	<b>Parfait</b>	16
V	19	<b>Emma</b>	
S	20	<b>Odette</b>	
D	21	<b>Anselme</b>	
L	22	<b>Alexandre</b>	
M	23	☾ <b>Georges</b>	
M	24	<b>Fidèle</b>	
J	25	<b>Marc</b>	17
V	26	<b>Alida</b>	
S	27	<b>Zita</b>	
D	28	<b>Valérie</b>	
L	29	<b>Cath. de Sienne</b>	
M	30	<b>Robert</b>	



## NOTES



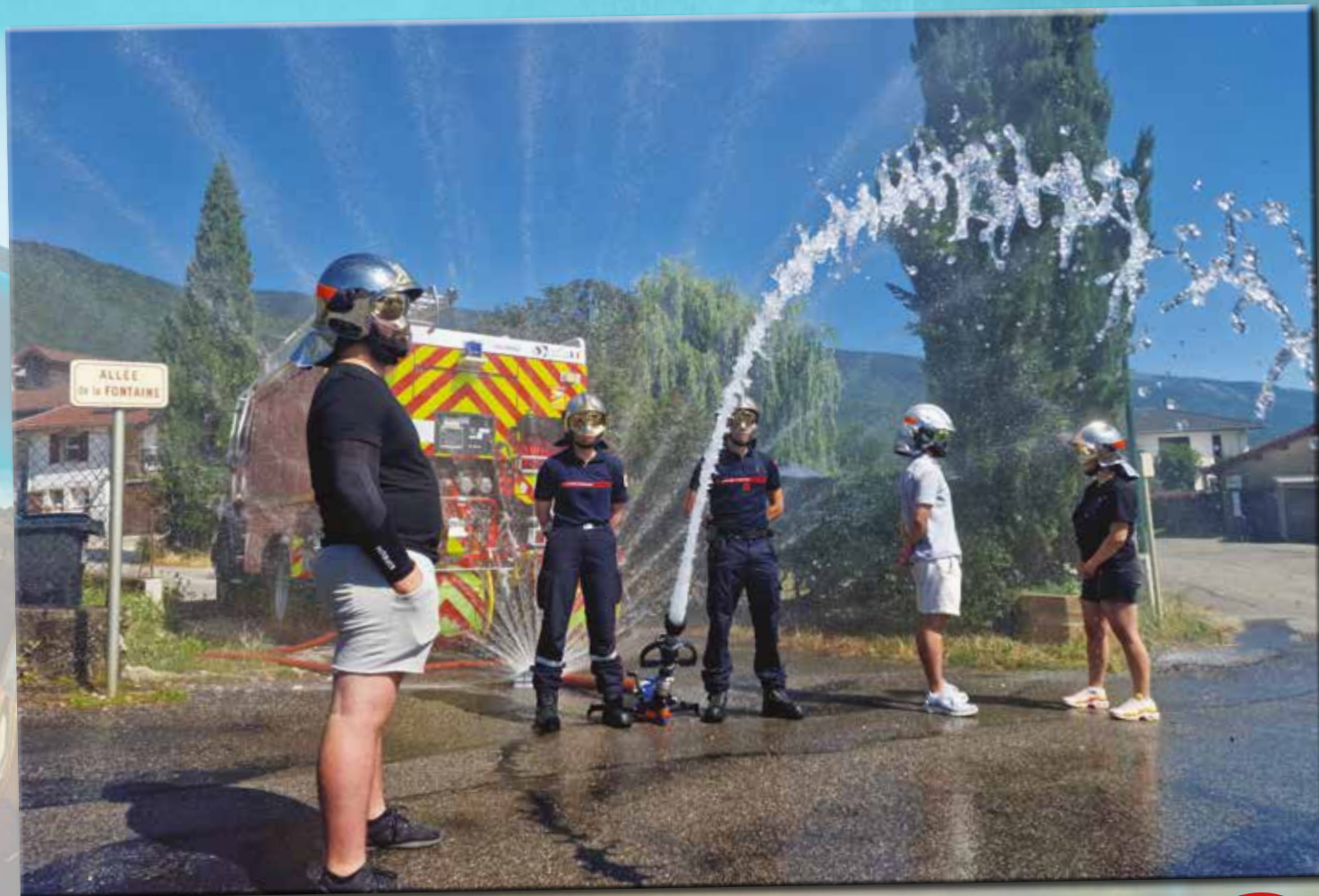
☾ Pleine lune ☽ Nouvelle lune ☾ Premier quartier ☾ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



# MAI

M	1	☾	<b>Fête du travail</b>	
J	2		<b>Boris</b>	18
V	3		<b>Phil., Jacq.</b>	
S	4		<b>Sylvain</b>	
D	5		<b>Judith</b>	
L	6		<b>Prudence</b>	
M	7		<b>Gisèle</b>	
M	8	☾	<b>Victoire 1945</b>	
J	9		<b>Ascension</b>	19
V	10		<b>Solange</b>	
S	11		<b>Estelle</b>	
D	12		<b>Achille</b>	
L	13		<b>Rolande</b>	
M	14		<b>Matthias</b>	
M	15	☾	<b>Denise</b>	
J	16		<b>Honoré</b>	20
V	17		<b>Pascal</b>	
S	18		<b>Eric</b>	
D	19		<b>Pentecôte</b>	
L	20		<b>Lundi de Pentecôte</b>	
M	21		<b>Constantin</b>	
M	22		<b>Emile</b>	
J	23	☾	<b>Didier</b>	21
V	24		<b>Donatien</b>	
S	25		<b>Sophie</b>	
D	26		<b>Fête des Mères</b>	
L	27		<b>Augustin</b>	
M	28		<b>Germain</b>	
M	29		<b>Aymar</b>	
J	30	☾	<b>Ferdinand</b>	22
V	31		<b>Visitation</b>	



## NOTES



☾ Pleine lune ☽ Nouvelle lune ☾ Premier quartier ☾ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



# JUIN

S	1	Justin	
D	2	Blandine	
L	3	Kévin	
M	4	Clotilde	
M	5	Igor	
J	6	☾ Norbert	23
V	7	Gilbert	
S	8	Médard	
D	9	Diane	
L	10	Landry	
M	11	Barnabé	
M	12	Guy	
J	13	Antoine de P.	24
V	14	☾ Elisée	
S	15	Germaine	
D	16	Fête des Pères	
L	17	Hervé	
M	18	Léonce	
M	19	Romuald	
J	20	Été	25
V	21	Fête de la musique	
S	22	☾ Alban	
D	23	Audrey	
L	24	Jean-Baptiste	
M	25	Prosper	
M	26	Anthelme	
J	27	Fernand	26
V	28	☾ Irénée	
S	29	Pierre, Paul	
D	30	Martial	



## NOTES



☾ Pleine lune ☾ Nouvelle lune ☾ Premier quartier ☾ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



# JUILLET

L	1	Thierry	
M	2	Martinien	
M	3	Thomas	
J	4	Florent	27
V	5	Antoine	
S	6	Mariette	
D	7	Raoul	
L	8	Thibault	
M	9	Amandine	
M	10	Ulrich	
J	11	Benôit	28
V	12	Olivier	
S	13	Henri, Joël	
D	14	Fête Nationale	
L	15	Donald	
M	16	N.-D. Mt.-Carmel	
M	17	Charlotte	
J	18	Frédéric	29
V	19	Arsène	
S	20	Marina	
D	21	Victor	
L	22	Marie Madeleine	
M	23	Brigitte	
M	24	Christine	
J	25	Jacques	30
V	26	Anne, Joachim	
S	27	Nathalie	
D	28	Samson	
L	29	Marthe	
M	30	Juliette	
M	31	Ignace de L.	



## NOTES



☾ Pleine lune ☽ Nouvelle lune ☾ Premier quartier ☾ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



# AOÛT

J	1	<i>Alphonse</i>	31
V	2	<i>Julien Eymard</i>	
S	3	<i>Lydie</i>	
D	4	<i>Jean-M. Vianney</i>	
L	5	<i>Abel</i>	
M	6	<i>Transfiguration</i>	
M	7	<i>Gaëtan</i>	
J	8	<i>Dominique</i>	32
V	9	<i>Amour</i>	
S	10	<i>Laurent</i>	
D	11	<i>Claire</i>	
L	12	<i>Clarisse</i>	
M	13	<i>Hippolyte</i>	
M	14	<i>Evrard</i>	
J	15	<i>Assomption</i>	33
V	16	<i>Armel</i>	
S	17	<i>Hyacinthe</i>	
D	18	<i>Hélène</i>	
L	19	<i>Jean-Eudes</i>	
M	20	<i>Bernard</i>	
M	21	<i>Christophe</i>	
J	22	<i>Fabrice</i>	34
V	23	<i>Rose de Lima</i>	
S	24	<i>Barthélémy</i>	
D	25	<i>Louis</i>	
L	26	<i>Natacha</i>	
M	27	<i>Monique</i>	
M	28	<i>Augustin</i>	
J	29	<i>Sabine</i>	35
V	30	<i>Fiacre</i>	
S	31	<i>Aristide</i>	



## NOTES



☾ Pleine lune ☽ Nouvelle lune ☼ Premier quartier ☾ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



# SEPTEMBRE

D	1	<b>Gilles</b>	
L	2	<i>Ingrid</i>	
M	3	 <i>Grégoire</i>	
M	4	<i>Rosalie</i>	
J	5	<i>Raïssa</i>	36
V	6	<i>Bertrand</i>	
S	7	<i>Reine</i>	
D	8	<b>Nativité N.-D.</b>	
L	9	<i>Alain</i>	
M	10	<i>Inès</i>	
M	11	 <i>Adelpe</i>	
J	12	<i>Apollinaire</i>	37
V	13	<i>Aimé</i>	
S	14	<i>La Ste Croix</i>	
D	15	<b>Roland</b>	
L	16	<i>Edith</i>	
M	17	<i>Renaud</i>	
M	18	 <i>Nadège</i>	
J	19	<i>Emilie</i>	38
V	20	<i>Davy</i>	
S	21	<i>Matthieu</i>	
D	22	<b>Automne</b>	
L	23	<i>Constant</i>	
M	24	 <i>Thècle</i>	
M	25	<i>Hermann</i>	
J	26	<i>Côme, Damien</i>	39
V	27	<i>Vincent de Paul</i>	
S	28	<i>Venceslas</i>	
D	29	<b>Michel</b>	
L	30	<i>Jérôme</i>	



## NOTES

 Pleine lune  Nouvelle lune  Premier quartier  Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)





# OCTOBRE

M	1	Thé. de l'E. Jésus	
M	2	☾ Léger	
J	3	Gérard	
V	4	Fr. d'Assise	40
S	5	Fleur	
D	6	Fête des Grands-Pères	
L	7	Serge	
M	8	Pélagie	
M	9	Denis	
J	10	☾ Ghislain	41
V	11	Firmin	
S	12	Wilfried	
D	13	Géraud	
L	14	Juste	
M	15	Thérèse d'Avila	
M	16	Edwige	
J	17	☺ Baudoin	42
V	18	Luc	
S	19	René	
D	20	Adeline	
L	21	Céline	
M	22	Elodie	
M	23	Jean de Capistran	
J	24	☾ Florentin	43
V	25	Crépin	
S	26	Dimitri	
D	27	Emeline	
L	28	Simon, Jude	
M	29	Narcisse	
M	30	Bienvenue	
J	31	Quentin / Halloween	44



## NOTES



☾ Pleine lune ☽ Nouvelle lune ☾ Premier quartier ☾ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



# NOVEMBRE

V	1	☾	<b>Toussaint</b>	
S	2		<b>Défunts</b>	
D	3		<b>Hubert</b>	
L	4		<b>Charles</b>	
M	5		<b>Sylvie</b>	
M	6		<b>Bertille</b>	
J	7		<b>Carine</b>	45
V	8		<b>Geoffroy</b>	
S	9	☾	<b>Théodore</b>	
D	10		<b>Léon</b>	
L	11		<b>Armistice 1918</b>	
M	12		<b>Christian</b>	
M	13		<b>Brice</b>	
J	14		<b>Sidonie</b>	46
V	15	☾	<b>Albert</b>	
S	16		<b>Marguerite</b>	
D	17		<b>Elisabeth</b>	
L	18		<b>Aude</b>	
M	19		<b>Tanguy</b>	
M	20		<b>Edmond</b>	
J	21		<b>Prés. Marie</b>	47
V	22		<b>Cécile</b>	
S	23	☾	<b>Clément</b>	
D	24		<b>Flora</b>	
L	25		<b>Catherine</b>	
M	26		<b>Delphine</b>	
M	27		<b>Siffrein</b>	
J	28		<b>Jacq. de la M.</b>	48
V	29		<b>Saturnin</b>	
S	30		<b>André</b>	

☾ Pleine lune ☽ Nouvelle lune ☾ Premier quartier ☽ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



## NOTES





# DÉCEMBRE

D	1	☾	<b>Florence</b>	
L	2		Viviane	
M	3		François Xavier	
M	4		Barbe / Fête des Pompiers	
J	5		Gérald	49
V	6		Nicolas	
S	7		Ambroise	
D	8	☾	<b>Imm. Conception</b>	
L	9		Pierre Fourrier	
M	10		Romarc	
M	11		Daniel	
J	12		Jean.-Fr. de Ch.	50
V	13		Lucie	
S	14		Odile	
D	15	☾	<b>Ninon</b>	
L	16		Alice	
M	17		Gaël	
M	18		Gatien	
J	19		Urbain	51
V	20		Théophile	
S	21		Hiver	
D	22	☾	<b>Françoise Xavière</b>	
L	23		Armand	
M	24		Adèle	
M	25		<b>Noël</b>	
J	26		Etienne	52
V	27		Jean	
S	28		Innocents	
D	29		<b>David</b>	
L	30	☾	Roger	
M	31		Sylvestre	



## NOTES



☾ Pleine lune ☾ Nouvelle lune ☾ Premier quartier ☾ Dernier quartier

Mise à jour janvier 2023. Informations communiquées sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Renseignements : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



## *Mot du Chef de Centre*

Cher(e)s habitant(e)s des communes de défense du  
CIS Collonges,

Je tiens au nom de tous les Sapeurs-Pompiers, anciens  
ou en exercice, ainsi que les jeunes Sapeurs-Pompiers  
à vous remercier chaleureusement du soutien que vous  
nous manifestez.

Je vous remercie de l'accueil que vous leur réservez  
lors de leur rituel passage de fin d'année. C'est un  
encouragement toujours bienvenu.

Toute l'année, l'ensemble des personnels du CIS s'entraîne  
physiquement et suit des formations afin de mieux vous  
servir en vous apportant une réponse de proximité.

Je renouvelle mes remerciements à tous les  
Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de Collonges  
pour leur engagement et leur disponibilité.

Pascal CUINIER  
Chef de Centre

## *Mot du Président de l'Amicale*

Pour cette nouvelle année, nous sommes de retour avec  
un calendrier que nous avons placé, comme l'année  
passée, sous le signe de l'humour. Pour cela nous avons  
sélectionné un certain nombre de rues des villages de  
notre secteur de première intervention (Collonges,  
Farges, Péron, Pougny) et les avons mises en scène.

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien,  
votre générosité et votre reconnaissance. La tournée  
de présentation de ce calendrier est un moment riche  
d'échanges entre vous et nous, Sapeurs-Pompiers. C'est  
toujours important pour nous de vous rencontrer en  
dehors des situations d'urgence.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année et nos  
meilleurs vœux 2024.

Pour l'Amicale,

Tao SOMMER  
Président de l'Amicale

**Et si dans le prochain calendrier, on pouvait voir ton coloriage ou ton dessin sur le thème des Pompiers ?  
C'est facile... Si tu le souhaites, donne-nous ton nom, ton prénom, ton âge et envoie le nous avant le 31 mai 2024 :**

**Par mail : [amicalecollonges@gmail.com](mailto:amicalecollonges@gmail.com)**

**Par courrier : Amicale du CS Collonges – 155 rue de la Bière 01550 Collonges**

**Facebook : Sapeurs-Pompiers de Collonges**



## Le barbecue

Pour faire des grillades en toute sécurité il est conseillé :

- d'avoir un barbecue bien stable : le mieux est qu'il soit en dur et fixé au sol.
- de bien choisir son emplacement : à l'abri du vent et éloigné d'arbustes ou constructions inflammables.
- d'écarter les enfants qui risquent par leur taille à hauteur du foyer, d'être gravement brûlés au visage.



## Les hyménoptères

Animaux en cause : abeille, guêpe, frelon, bourdon. Ils injectent leur venin au moyen d'un dard, mais seule l'abeille l'abandonne à l'endroit piqué. Prévention : ne pas déranger ces insectes, ne pas faire de grands gestes en leur présence, être couvert, appeler les pompiers ou un apiculteur après découverte d'un nid ou d'un essaim d'abeilles.

Conduite à tenir : enlever le dard avec les crochets latéraux et le sac à venin, si le piqueur est une abeille : approcher une source de chaleur au point de piqûre sans toucher la plaie, consulter un médecin en cas de réaction générale.



## Bricolage et jardinage

La chute d'échelle ou d'escabeau arrive en tête des accidents de bricolage.

Attention donc à bien choisir son matériel (stable, solide, pratique), à bien l'utiliser en suivant les conseils du fabricant et à établir un périmètre de sécurité pour protéger l'entourage. Pour l'utilisation de matériel coupant tels que tondeuse, taille-haie, tronçonneuse, avoir un équipement individuel de protection (casque, gants, lunettes, pantalon et chaussures adaptées) en respectant les consignes d'usage délivrées par le fabricant du matériel.

## Le risque avalanche

Conseils et consignes de sécurité :

Pour le ski de randonnée, ne partez jamais seul, indiquez votre itinéraire en précisant votre horaire de retour, munissez-vous d'un appareil de recherche de victimes d'avalanche (ARVA). Sur le domaine, ne sortez pas des pistes ouvertes, damées et balisées. Si vous êtes témoin d'une avalanche qui a emporté des personnes, prévenez immédiatement les sauveteurs en vous méfiant du risque d'avalanches, tentez de fuir en vous débarrassant des bâtons, essayez de vous cramponner et de vous maintenir à la surface, fermez la bouche pour éviter que la neige emplisse vos poumons. Sous l'avalanche, efforcez-vous de créer une poche d'air, d'émettre des sons brefs et aigus sans bouger et vous essouffler pour économiser de l'air.



## La formation aux 1<sup>ers</sup> secours

4 millions d'adultes et 1 million d'enfants sont victimes chaque année en France, d'un accident de la vie courante.

En attendant l'arrivée des secours, l'état d'une victime peut s'aggraver si personne n'est en mesure de lui porter secours. Cette victime, ça peut être vous, un proche ou une personne inconnue. Mais vous pouvez aussi être le sauveteur, à condition de connaître les comportements et les gestes de secours.

Les Sapeurs-Pompiers organisent tout au long de l'année des formations aux premiers secours (AFPS), ouvertes et accessibles à tous. La formation ne dure que 10 heures.

## Hypothermie

Après être restée trop longtemps au froid, une personne peut souffrir d'hypothermie (baisse de la température du corps en dessous de 35°). La mettre dans une pièce chaude, remplacer les vêtements humides par d'autres secs et chauds. Bien la couvrir et lui donner une boisson chaude et sucrée. Si la température ne remonte pas ou si elle perd connaissance, appeler les secours.

## Intoxication aux champignons

Il existe en France plusieurs milliers d'espèces de champignons, dont une vingtaine seulement sont vénéneux, pouvant provoquer des empoisonnements graves et parfois mortels.

En cas d'ingestion, l'intoxication peut se manifester immédiatement ou après une courte période d'incubation. Pour éviter l'empoisonnement, il est important d'apprendre à les identifier ou en cas de doute, à les montrer à son pharmacien.

En présence d'une intoxication, il faut appeler rapidement le centre anti-poisons le plus proche.

Liste sur <http://www.centres-antipoison.net/>



## Le risque feu de forêts

Conseils et consignes de sécurité :

Si vous êtes témoin d'un départ de feu, essayer de l'éteindre en attaquant les flammes à leur base (avec de l'eau, en le piétinant ou en l'étouffant avec un vêtement).

Faites le 18 afin de prévenir les secours. Si le feu prend de l'ampleur, ne vous approchez pas et éloignez-vous dans le sens opposé en respirant à travers un linge humide. Si le feu menace votre maison, fermez et arrosez les volets, occulrez toutes les aérations avec des linges humides. Evitez de provoquer des courants d'air et gardez les tuyaux d'arrosage avec vous.



## La piscine

Le nombre d'enfants de moins de cinq ans, victimes de noyades en piscine privée augmente chaque année.

L'enfant sans surveillance tombe accidentellement dans la piscine et ne peut en sortir. Seule une surveillance attentive et une barrière de protection efficace (minimum 1m20 de hauteur) empêcheront l'enfant d'accéder au bassin. L'apprentissage à la nage peut aussi éviter les drames. Ne pas oublier non plus de sécuriser l'accès aux puits, réserves d'eau et abreuvoirs.



## Les feux de conduits de fumée (ou feux de cheminées)

Les symptômes du feu de cheminée :

- une odeur de suie dans la maison, un ronflement inhabituel dans le conduit, une élévation importante de la température de la cheminée, l'émission d'étincelles ou de flammes à la sortie du conduit. Si un ou plusieurs de ces phénomènes se manifestent, il est impératif de faire intervenir les pompiers en téléphonant au 18.



## En cas d'urgence 18 ou 112

Restez calme et indiquez clairement :

- le lieu de l'accident (commune, rue, numéro, étage, n° de tel.),
  - la nature de l'accident (feu, explosion, fuite de gaz, accident de la route, malaise, noyade, chute, inondation, pollution, sauvetages d'animaux...),
  - le nombre de victimes (et si possible leur état apparent),
  - la présence éventuelle de dangers spécifiques (produits chimiques, personnes en péril...),
- Ne raccrochez jamais le premier !

## Le monoxyde de carbone

Ce gaz mortel en forte concentration, inodore et incolore, est produit entre autres dans le garage par la voiture (gaz d'échappement) ou par des chauffages d'appoint.

Il est donc recommandé :

- de ne pas faire tourner le moteur de la voiture ou d'un appareil de bricolage dans le garage lorsque la porte est fermée.
- de ne pas utiliser comme chauffage d'appoint dans le garage, un barbecue, un brasier, un poêle à pétrole.
- d'avoir une bonne ventilation ou mieux, installer un détecteur avertisseur de monoxyde de carbone.